



COVID-19 – Continuité pédagogique A L'ATTENTION DES PARENT D'ELEVES



À la suite de l'intervention du Président de la République, le collège est fermé jusqu'à nouvel ordre. Le Ministère de l'Éducation nationale met en œuvre la continuité pédagogique afin de maintenir le lien entre l'élève et ses professeurs.

Comment se préparer?

- Je consulte régulièrement le site de l'académie de Bordeaux (www.ac-bordeaux.fr rubrique coronavirus) celui de l'établissement et Pronote pour rester informé.
- Je m'assure que mon enfant est en possession de ses codes d'accès à Pronote pour recevoir toutes les informations importantes concernant sa scolarité.

Comment accompagner mon enfant?

Les premiers jours :

Lundi 16 mars : mise en place de la continuité pédagogique

Mardi 17 mars :

Si je dispose d'une connexion internet :

- Mon enfant se connecte à PRONOTE afin de consulter les informations disponibles.
- J'ouvre un compte pour mon enfant sur la plateforme du Centre national d'enseignement à distance (CNED) « Ma classe à la maison » et je l'accompagne dans la prise en main de cet outil :
 - pour les collégiens : <https://college.cned.fr>

Si je ne dispose pas d'une connexion internet :

- Je prends contact avec le chef d'établissement.

Les jours suivants :

Je m'assure que des personnels de l'établissement ont bien pris contact avec mon enfant par courriel *via* Pronote. Dans le cas contraire, je contacte l'établissement.

Dès les premiers jours, mon enfant recevra de la part de ses professeurs des consignes pour réaliser des activités scolaires visant la poursuite des apprentissages.

La situation étant évolutive, je consulte le site de l'établissement, celui de l'académie de Bordeaux pour prendre connaissance des consignes actualisées. A défaut, je prends contact l'établissement.

13 MARS 2020